

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

GROUPE PUBLIC ET RÉASSUREUR INTERNATIONAL

GROUPE
CAISSE CENTRALE DE RÉASSURANCE





02 LE GROUPE CCR EN 2017

- 04 Message du Président, **Pierre Blayau**
- 06 Les temps forts
- 14 Chiffres clés du Groupe
- 16 Rapport de gestion par le Directeur Général, **Bertrand Labilloy**
- 18 Focus sur la politique d'investissement
- 20 Résultats consolidés



22 CCR, RÉASSUREUR PUBLIC

- 24 Modéliser les catastrophes naturelles
- 26 L'expertise au service de la prévention
- 28 Terrorisme
- 30 Gestion des fonds publics
- 32 Résultats CCR



36 CCR RE, RÉASSUREUR DE MARCHÉ

- 38 Un premier exercice couronné de succès
- 40 Un développement solide centré sur la relation client
- 42 Des femmes et des hommes au service de leurs clients
- 44 Résultats CCR Re



48 CCR, UN GROUPE CITOYEN

- 50 Mettre en place les conditions favorables aux transformations
- 52 Une gestion de conviction pour une croissance verte
- 54 Un mécénat environnemental
- 56 Un mécénat culturel et social



58 GOUVERNANCE

- 60 Conseils d'administration de CCR et CCR Re
- 62 Comité exécutif de CCR

PROFIL ET MISSIONS


Le Groupe Caisse Centrale de Réassurance, détenu par l'État français, est fort d'une expérience de plus de 70 ans en réassurances publiques et de marché. Il se classe parmi les 30 premiers acteurs internationaux de la réassurance.

Réassureur public, CCR propose aux entreprises opérant en France, avec la garantie de l'État et dans l'intérêt général, des couvertures contre les catastrophes naturelles et les autres risques à caractère exceptionnel.

Réassureur de marché, CCR Re, filiale créée en 2017, réassure les branches Vie, Non-Vie et Spécialités en France et dans une soixantaine de pays à l'international.

Le Groupe Caisse Centrale de Réassurance compte 271 collaborateurs motivés par la satisfaction de leurs clients. Ils exercent leur métier avec le plus haut degré de professionnalisme, conformément aux missions et exigences fixées par l'État actionnaire. Cet engagement des collaborateurs est la base de la performance du Groupe dans le domaine de l'expertise, la couverture et l'anticipation des risques.





Survol par drone de l'Anse Marcel à Saint-Martin après le passage d'Irma pour constater l'ampleur des dégâts.

LE GROUPE CCR EN 2017

Pour le Groupe Caisse Centrale de Réassurance, l'année 2017 restera marquée par le cyclone Irma, le plus puissant enregistré dans l'Atlantique nord par la vitesse de ses vents soutenus. Ce sinistre majeur rappelle à tous la grande utilité du régime Cat Nat et le rôle joué dans ce cadre par CCR, au service de la collectivité, comme conseil pour l'indemnisation des dommages et à la prévention des événements climatiques.

2017 restera également comme l'année de lancement effectif de CCR Re, nouvelle filiale dédiée à la réassurance de marché. Une année de transformation et de réorganisation donc, avec notamment des travaux importants dans le domaine de la prévention et de l'analyse des risques.

UNE TRANSFORMATION CONTINUE

PIERRE BLAYAU, Président

L'année 2017 a mis à l'épreuve l'industrie mondiale de la réassurance avec un cumul rare de catastrophes naturelles de grande ampleur et de toutes natures. Pour ce qui concerne le Groupe CCR, elle a en revanche apporté la preuve concrète de la pertinence et de la robustesse de son modèle économique tant en réassurances publiques, qu'en réassurance de marché.

Le cyclone Irma, qui a durement touché les îles de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy, montre tout l'intérêt du régime Cat Nat qui organise la solidarité entre les territoires et notamment entre la métropole et l'outre-mer. L'essentiel des deux milliards d'euros des dégâts à la charge des assureurs sera pris en charge par CCR, offrant la garantie d'une indemnisation diligente des sinistres, ainsi que le maintien localement d'une offre d'assurance à des prix abordables. Les réserves accumulées dans le passé et les produits financiers

dégagés par le portefeuille de placements, permettraient par ailleurs à CCR de couvrir à l'avenir une catastrophe d'un coût total de 4,5 milliards d'euros sans faire appel à la garantie de l'État. Enfin, les équipes d'experts de CCR se sont distinguées en fournissant, quelques jours seulement après la catastrophe, une première évaluation du coût des dommages assurés sur la seule base d'une modélisation numérique de l'événement, ce qui a permis à toutes les parties prenantes de prendre la mesure réelle de la catastrophe.

L'année 2017 aura également validé la pertinence de la filialisation de la réassurance de marché et la robustesse de CCR Re. Avec un chiffre d'affaires de près de 400 millions d'euros, un résultat courant avant impôt de 26 millions d'euros et un ratio de solvabilité de plus de 190 %, CCR Re a atteint fin 2017 les objectifs qui lui étaient assignés dans le plan d'affaires pour la fin de l'année 2018. En particulier, CCR Re s'est distingué de ses grands concurrents par le très faible impact de la forte sinistralité Cat Nat de l'année sur son résultat, signe de la qualité et la prudence de sa politique de souscription.



« DANS UNE ANNÉE QUI A MIS À L'ÉPREUVE L'INDUSTRIE MONDIALE DE LA RÉASSURANCE, LE GROUPE CCR A FAIT LA PREUVE DE LA PERTINENCE ET DE LA ROBUSTESSE DE SON MODÈLE ÉCONOMIQUE. »

Fort de ce bilan positif, le Groupe CCR va continuer en 2018 à se transformer pour améliorer la qualité du service rendu à la collectivité dans le domaine des réassurances publiques et la rentabilité de son activité en réassurance de marché. L'objectif est de doter le Groupe des moyens de faire face aux conséquences du changement climatique, à l'émergence des nouveaux besoins de réassurance et à la consolidation de l'industrie mondiale de la réassurance.





○ **1,97 MDE**

c'est l'estimation à fin 2017 du coût des dommages assurés (habitations, véhicules et entreprises, dont leurs pertes d'exploitation)

○ **25 000**

sinistres

○ **10 morts**

et de nombreux blessés : un bilan humain particulièrement lourd à Saint-Martin et Saint-Barthélemy



L'ouragan Irma touche les Antilles françaises (5 au 7 septembre 2017). Après le cyclone Harvey, les Caraïbes ont été touchés début septembre par la tempête tropicale Irma qui atteint le stade d'ouragan de catégorie 5, le 5 septembre, juste avant d'arriver à proximité des îles françaises de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy. Avec des rafales de vent supérieures à 300 km/h accompagnées d'une forte houle, dont les creux atteignent 10 à 15 mètres, les parties basses du

littoral de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy ont été submergées touchant de nombreuses habitations, édifices publics et détruisant les réseaux d'énergie et de communications. Selon la reconstitution chronologique réalisée par CCR, il faut remonter à 1891 pour trouver la trace de dommages correspondant à un cyclone de catégorie 5 dans un département français de cette région.



▲
La sécheresse s'étend sur la France depuis le printemps 2017.

Depuis le début du printemps 2017, les déficits d'eau ont d'abord touché la Bretagne, puis le quart nord-ouest de la France avant de s'étendre sur presque toute la moitié ouest et quelques départements du Nord-Est. À la mi-

juillet, les deux tiers des départements français avaient pris au moins un arrêté de restriction d'eau ou de crise. Près des trois quarts des nappes phréatiques qui alimentent les sources en eau potable étaient à des niveaux bas (selon le bulletin du Bureau de recherches géologiques et minières BRGM).

○ **82**
départements (sur 96) ont pris des arrêtés de restriction d'eau début août

○ **208**
arrêtés couvrant tout ou partie des départements concernés



▲
L'Italie connaît des intempéries exceptionnelles. L'année 2017 a été marquée par des événements météorologiques exceptionnels qui se sont étalés dans le temps sur l'ensemble du territoire italien. Le gel tardif à la fin avril et la fréquence de sinistres comme

les nombreux orages de grêle, sans oublier la sécheresse, ont particulièrement affecté les cultures, notamment les pommiers et les vignes.

○ **2 MD€**
Évaluation des dommages causés par le gel

○ **3 MD€**
Évaluation des dommages causés par la sécheresse

○ S/P marché de l'ordre
200%
niveau jamais atteint depuis plusieurs décennies



Hato touche le sud de la Chine (19-24 août 2017)

Le typhon Hato a frappé le sud de la Chine dans le secteur de Hong Kong, Macao et de la province chinoise de Canton. Comptant parmi les typhons les plus violents qu'ait connus Hong Kong depuis 20 ans et Macao depuis 53 ans, il a fait de

nombreuses victimes et occasionné d'importants dégâts matériels. À Hong Kong, les pertes économiques ont été estimées localement à 8 milliards de dollars de Hong Kong (soit 867 millions d'euros), ce qui correspond au PIB journalier de la région. À Macao, capitale mondiale du jeu

devant Las Vegas, les importantes inondations ont privé les casinos de courant perturbant fortement leur fonctionnement. Dans la province chinoise de Canton, 27 000 habitants ont été évacués, et près de 2 millions de foyers ont été un temps privés d'électricité.

○ **22**
personnes tuées
et 373 blessées

○ **7 MDE**
de dommages
causés dont 2 à Macao
et Hong Kong



Home Notifications Messages Search Twitter Tweet

AdnocGroup @AdnocGroup Follow

ADNOC CEO with command team at Ruwais, where the situation is under control.

10:23 AM - 11 Jan 2017

24 Retweets 45 Likes

1 24 45

Tweet your reply

Nasfir Bin Nizar @Nasfir7 · 11 Jan 2017

Replying to @AdnocGroup

alhamdulillah ,fire is contained at last and glad to know there ain't any casualties.

Trends for you

#InternationalDayOfHappiness #Ubisoft #Journeemondialedubonheur #InterClass #XFiles
 #diogochallenge #DirectAN Luis Enrique #RG18 Nouvelle-Calédonie

Incendie à la raffinerie de Ruwais aux Émirats arabes unis (11 janvier 2017).
 À environ 240 km à l'ouest de la ville d'Abu Dhabi, un incendie s'est déclaré le 11 janvier 2017 dans le complexe

industriel de Ruwais au sein de la raffinerie d'Abu Dhabi Oil Refinery Co., filiale de la compagnie pétrolière publique Abu Dhabi National Oil Co.

►
IFTRIP, 27-28 juin 2017 à Paris. Lors de la dernière conférence de l'International Forum of Terrorism Risk Insurance Pools (IFTRIP), CCR, sponsor de la rencontre, a présenté le rôle joué par les réassureurs publics dans les partenariats publics-privés et la valeur ajoutée qu'ils apportent dans la prise en charge et l'évaluation des risques extrêmes non assurables.



CCR Partenaire de la Journée scientifique de « Météo & Climat » le 28 novembre 2017
 « Changement climatique : Quelle place pour notre forêt et notre agriculture demain ? ».



SIRC, RVS, NRD, AMRAE, BADEN, RÉAVIE, GAIF.

Le Groupe CCR a renforcé en 2017 sa présence aux congrès internationaux. Ces temps forts de rencontres et d'échanges avec les marchés permettent aux équipes de comprendre les besoins spécifiques des clients. En liaison constante avec le siège, les représentants de CCR et de CCR Re y répondent et discutent des tarifs.

La 8^e journée CCR Cat s'est tenue le 8 juin 2017 avec pour thématique : « Pour une vision globale des catastrophes naturelles ». Plus de 300 personnes étaient rassemblées pour partager leurs expériences et identifier les défis à venir.



Energy Observer (novembre 2017). Le Groupe CCR s'engage aux côtés d'Energy Observer et embarque, pour 3 ans, dans l'Odyssée pour le futur. Le défi est à la fois technologique et humain : faire le tour du monde à bord du premier bateau autonome en énergie, sans émission de gaz à effet de serre, ni particules fines, grâce à une combinaison inédite d'énergies renouvelables et d'hydrogène. L'enjeu : prouver qu'un développement soutenable est possible.





Groupe CCR
Chiffres clés 2017 en millions d'euros

1 288

Primes brutes émises

10 212

actifs gérés dont
1 145 plus-values latentes

93,1 %

Ratio combiné Non-Vie
dont frais de gestion
interne **4 %**

1,8 %

Rendement net
des actifs

228

Résultat courant
avant impôt

45

Résultat net

1 946

Provisions
pour égalisation

2 345

Capitaux propres
(après dividende)

AA

(Perspective stable)
Standard & Poor's

A+

(Perspective stable)
A.M. BEST

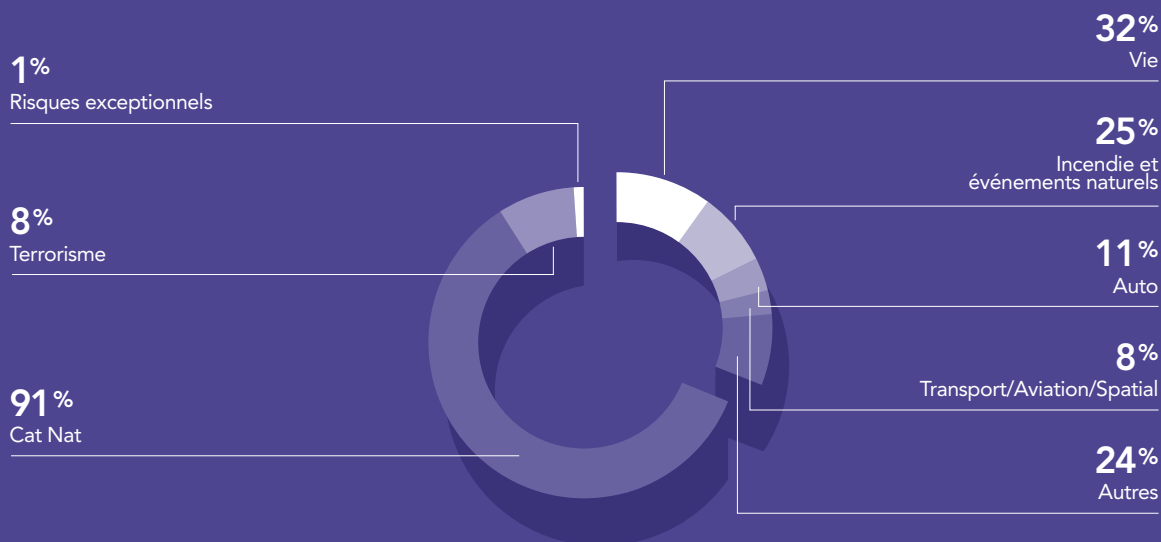
RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

69%

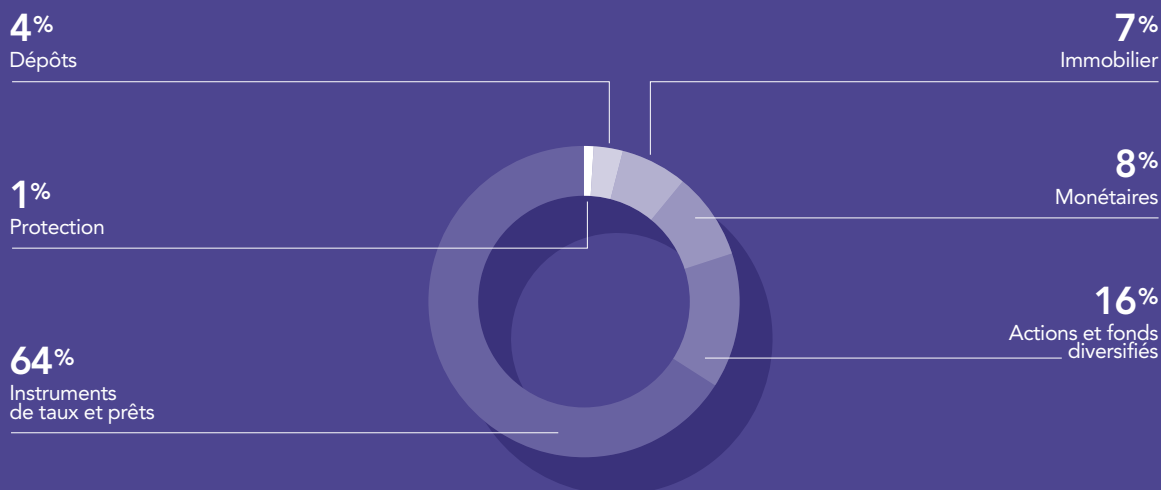
Réassurances publiques

31%

CCR Re



STRUCTURE DES PLACEMENTS



UN EXERCICE 2017 MARQUÉ PAR LA SÉPARATION DE NOS ACTIVITÉS ET UNE SINISTRALITÉ EXCEPTIONNELLE

BERTRAND LABILLOY, Directeur Général

Quel a été l'impact de la sinistralité 2017 sur les réassurances publiques de CCR ?

Nous avons effectivement connu une sinistralité exceptionnelle avec, notamment, la forte sécheresse en métropole, et surtout le cyclone Irma, événement le plus coûteux depuis la création du régime Cat Nat. Cette catastrophe a mis en exergue la mission de CCR au service des Français et des territoires vulnérables de la République, qui en l'occurrence s'est étendue de la mesure à chaud de l'ampleur des dommages assurés jusqu'au maintien localement d'une offre d'assurance abordable, en passant par le suivi de l'indemnisation des assurés et la prise en charge d'une grande partie du coût des sinistres aux côtés des assureurs.

Le coût total des sinistres pour 2017 s'élève à près de 2,2 milliards d'euros. Il a été en grande partie amorti par la liquidation positive des exercices antérieurs, et surtout par une reprise de plus de 1,1 milliard d'euros sur la provision pour égalisation constituée à cet effet. De sorte que, compte tenu des résultats techniques dégagés par la réassurance des risques terrorisme et des risques spéciaux, et des produits financiers générés par le portefeuille de placements, le résultat avant impôt de l'ensemble des réassurances publiques s'élève à 204 millions d'euros contre 275 millions d'euros en 2016.

Globalement, le bilan des réassurances publiques reste robuste puisque CCR pourrait, à ce jour, faire

face à une catastrophe naturelle d'un montant de 4,5 milliards d'euros pour le marché sans faire appel à la garantie de l'État.

Quels sont les résultats de la première année d'activité de la filiale CCR Re ?

CCR Re termine sa première année d'exercice avec une avance de plus d'un an sur ses objectifs d'activité, de rentabilité technique et de solvabilité avec respectivement un chiffre d'affaires de 396 millions d'euros, un ratio sinistres/primes en amélioration à 73 % et un ratio de solvabilité de 190 %.

CCR Re a été peu impactée par les catastrophes naturelles et les conséquences de la nouvelle réglementation Ogden au Royaume-Uni, en particulier, grâce à la diversification de son activité et de sa politique de souscription prudente.

De même, les travaux de modernisation de l'entreprise ont conduit à une baisse des frais généraux, une amélioration du rendement courant du portefeuille de placements contribuant ainsi à la hausse du résultat avant impôt à 26 millions d'euros contre 21 millions d'euros en 2016.

Parallèlement, le bilan de CCR Re s'est renforcé avec une hausse des plus-values latentes de 21 millions d'euros et une dotation à la provision pour égalisation de 6 millions d'euros. Pour sa première année d'exercice, CCR Re contribue ainsi à près de 30 % des résultats du Groupe CCR.



2016 avait été une année riche en transformations pour CCR, qu'en est-il de 2017 ?

Le Groupe CCR a continué à se moderniser en 2017. Les travaux post-filialisation ont été rigoureusement menés par des équipes particulièrement impliquées. CCR Re a par ailleurs modifié son organisation pour un meilleur service au client.

Côté réassurances publiques, une nouvelle convention, effective depuis le 1^{er} janvier 2017, a été signée le 27 février entre l'État et CCR. Elle se substitue à celle de 1993 et vient préciser, entre autres, les missions de CCR, ainsi que l'engagement et la rémunération des garanties de l'État pour les différentes réassurances.

Les autres réassurances publiques ont vu une évolution de leur cadre d'exercice avec la mise à jour

et la reconduction du schéma de protection contre le risque « Terrorisme » pour la période 2018-2021, d'une part, et l'introduction d'une limite d'engagement pour les traités « Risque de Guerre » reconduits jusqu'en 2018, d'autre part.

Quelles sont les perspectives pour 2018 ?

En 2018, le Groupe CCR poursuivra la modernisation de la gestion des réassurances et des fonds publics. En particulier, il renforcera son expertise en matière de prévention et développera son rôle de conseil auprès des collectivités.

Du côté de CCR Re, nous poursuivrons notre politique de développement et de diversification. Nous nous donnerons les moyens de saisir les opportunités qui se présenteront notamment si le retournement du marché de la réassurance se confirme.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT : DES PERFORMANCES POSITIVES

PIERRE COUMES,
Directeur des Investissements
Financiers

2017 a-t-elle été une bonne année au regard de la performance enregistrée sur les actifs financiers ?

C'est un environnement économique et financier globalement favorable qui a continué de prévaloir en 2017. La croissance économique mondiale s'est ainsi accélérée à 3,7 % contre 3,2 % en 2016. Elle s'est également diffusée dans un grand nombre de pays. Malgré la poursuite de la hausse graduelle des taux directeurs de la Réserve fédérale, la politique monétaire est demeurée globalement toujours très accommodante, avec la poursuite d'injections de liquidités massives par la BCE et la Banque du Japon. L'inflation des prix est demeurée à un niveau modéré dans la plupart des pays développés, même si la hausse récente du prix du pétrole et l'accélération de la croissance suscitent quelques inquiétudes qui se traduisent par une légère augmentation des anticipations inflationnistes. La perception du risque sur les marchés financiers s'est singulièrement réduite en 2017, avec des niveaux de volatilité implicite historiquement bas sur les marchés d'actions et les marchés obligataires. Ce contexte s'est traduit par des performances positives sur l'ensemble des classes d'actifs.

Dans ce contexte favorable, quelle a été la politique d'investissement du Groupe CCR ?

Le pilotage du risque reste un critère déterminant dans la politique d'investissement. Les stratégies de protection ont été maintenues sur les portefeuilles d'actions en raison des faibles niveaux de volatilité et n'ont engendré qu'un coût réduit du fait d'une tendance haussière très stable sur 2017. Les investissements obligataires ont privilégié des titres à durée 5-7 ans avec le maintien de durées assez réduites sur l'ensemble des portefeuilles, dans un contexte où la probabilité d'une hausse des taux d'intérêt à long terme augmentait substantiellement. L'exposition au risque de crédit est demeurée stable en 2017, avec une notation moyenne équivalente à AA. Le poids des émetteurs privés (sociétés et banques) s'est encore légèrement accru au détriment des émetteurs souverains et assimilés. Les investissements en prêts ont été renforcés, avec une plus grande diversification issue de l'introduction de nouveaux thèmes comme le financement d'actifs, la dette d'infrastructure à haut rendement ou le financement de navires.



Les sinistres majeurs de 2017 ont-ils impacté votre stratégie d'investissement ?

Le marché des obligations catastrophe a été sérieusement affecté par la série d'ouragans de septembre et par plusieurs tremblements de terre. L'impact a été d'ampleur très limitée sur les fonds d'obligations catastrophe et autres dérivés d'assurance, en raison de leur profil défensif. En outre, ces expositions ne représentent qu'une faible proportion dans l'ensemble des actifs.

Quels ont été les effets de l'appréciation de l'euro ?

L'euro s'est généralement apprécié contre la plupart des autres devises, mais le maintien d'expositions de change d'ampleur réduite et des prises de position combinant des positions longues et courtes ont permis de générer un résultat positif.

KARINE ROBIDOU,
Responsable Immobilier

Le marché de l'investissement immobilier est resté très actif au cours de l'année 2017. Notre appétit pour cette classe d'actifs est toujours aussi important mais la lucidité sur les niveaux de prix atteints et les poches de risques potentiels s'est traduite par l'élargissement de nos cibles de recherches géographiques et typologiques.

Le marché locatif ayant été très dynamique tant sur les actifs tertiaires que résidentiels, nous avons donc un taux de vacance très bas.

Nous avons poursuivi notre gestion dynamique des actifs immobiliers. Nous avons ainsi cédé un actif résidentiel situé en première couronne parisienne pour investir dans des résidences services.

Les fonds issus de la vente ont été réemployés dans un OPPCI détenant des résidences séniors. Cette classe d'actifs est pertinente face au constat démographique du nombre de personnes âgées qui augmente et à la baisse du nombre de structures susceptibles de les accueillir.

Nous avons par ailleurs renforcé notre engagement auprès de sociétés de co-working en louant 1800 m² à une start-up de renom opérant sur ce créneau très prisé par les travailleurs indépendants et les start-up à la recherche de lieux de travail flexibles.

Notre intérêt pour la performance environnementale des actifs immobiliers s'est traduit par la signature d'un partenariat avec la start-up Deepki qui nous accompagne pour mettre en place un plan d'actions pour atteindre des économies d'énergie.

Deepki propose, via un logiciel, de récupérer les données sur le parc de l'entreprise et de détecter, grâce à un algorithme, les sources d'économies d'énergie possibles. Le tout, à distance et sans avoir besoin d'installer d'équipements particuliers.



GROUPE CCR, COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2017

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

En milliers d'euros	31/12/2017		Total	31/12/2016 Total
	Réassurance Non-Vie	Réassurance Vie		
Primes émises	1 161 717	125 974	1 287 691	1 315 165
Variation des primes non acquises	-4 212	-7 025	-11 237	-28 963
Primes acquises	1 157 505	118 949	1 276 454	1 286 202
Autres produits d'exploitation	3 559	617	4 176	3 569
Produits financiers nets de charges	111 209	6 192	117 401	126 429
Produits d'exploitation courants	114 768	6 809	121 577	129 998
Charges des prestations de réassurance	-877 370	-96 923	-974 293	-951 783
(Charges) / produits nets des cessions en réassurance	-90 135	-4 241	-94 376	-21 543
Charges de gestion	-121 116	-18 199	-139 315	-194 682
Charges d'exploitation courantes	-1 088 621	-119 363	-1 207 984	-1 168 009
Résultat d'exploitation courant	183 652	6 395	190 047	248 191
Autres produits / (charges) nets			41 853	47 545
Résultat exceptionnel			52	164
Participation des salariés			-4 106	-534
Impôts sur les résultats			-182 893	-154 860
Résultat net de l'ensemble consolidé			44 953	140 506
Résultat par action (en euros)			14,98	46,84
Résultat dilué par action (en euros)			14,98	46,84

BILAN CONSOLIDÉ ACTIF

En milliers d'euros	31/12/2017	31/12/2016
Actifs incorporels	3 576	4 078
Terrains et constructions	287 167	307 311
Placements dans les entreprises liées et dans les entreprises dans lesquelles existe un lien de participation	6 250	6 200
Autres placements	8 085 903	7 907 068
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	195 646	129 478
Placements des entreprises de réassurance	8 574 966	8 350 057
Part des cessionnaires et rétrocessions dans les provisions techniques	9 918	18 137
Autres créances	166 828	114 204
Immobilisations corporelles	2 814	3 208
Autres	512 554	535 109
Autres actifs	515 368	538 317
Frais d'acquisition reportés	31 166	33 491
Impôts différés actif	178 072	181 462
Autres	328 656	296 244
Comptes de régularisation - Actif	537 894	511 197
Total de l'actif	9 808 550	9 535 990

BILAN CONSOLIDÉ PASSIF

En milliers d'euros	31/12/2017	31/12/2016
Capital social	60 000	60 000
Primes liées au capital social	-	-
Réserves consolidées	2 239 979	2 199 475
Subventions d'investissements	-	-
Résultat net Groupe	44 953	140 506
Capitaux propres du Groupe	2 344 932	2 399 981
Provisions techniques Vie	326 114	262 148
Provisions techniques Non-Vie	6 926 941	6 742 993
Provisions techniques brutes	7 253 055	7 005 141
Provisions pour risques et charges	26 096	28 617
Autres dettes	140 223	46 810
Comptes de régularisation - Passif	44 244	55 440
Total du passif	9 808 550	9 535 990



CCR, RÉASSUREUR PUBLIC

Désormais recentré sur les seules activités publiques, CCR propose aux entreprises opérant en France, avec la garantie de l'État et dans l'intérêt général, des couvertures contre les catastrophes naturelles et les autres risques à caractère exceptionnel. Risk manager de l'État, CCR collecte pour son compte de nombreuses données sur les risques extrêmes et les biens assurés, modélisant ces mêmes risques et partageant ses connaissances avec les pouvoirs publics et le marché pour une meilleure indemnisation et prévention des risques. Enfin, CCR est également en charge de la gestion comptable et financière de fonds publics pour le compte de l'État.

L'année 2017 a été marquée par une sinistralité exceptionnelle avec le cyclone Irma. Ce cyclone majeur a mis en exergue le rôle de CCR au service de la collectivité pour garantir la solidarité entre les territoires.



Passage d'Irma
dans les îles
françaises de
Saint-Martin et
de Saint-Barthélemy
(5 au 7 septembre
2017)

MODÉLISER LES CATASTROPHES NATURELLES

En 2017, CCR a poursuivi le développement de modèles permettant d'anticiper et de mieux prévenir les conséquences des principales catastrophes naturelles. Ces études sont mises à la disposition des assureurs, des collectivités et des pouvoirs publics pour les aider à estimer rapidement les dommages consécutifs à des événements majeurs, à mettre en oeuvre des mesures de prévention des risques ou de sensibilisation des populations.

En partenariat avec les équipes de Météo France, CCR élabore des modèles qui permettent d'évaluer les conséquences du changement climatique sur les dommages assurés selon différents types de scénarios. En 2017, les simulations ont porté sur les dommages liés aux inondations, à la sécheresse et aux submersions marines.

Pour les autres types de risques, CCR travaille en partenariat avec ARIA Technologies sur le développement d'un simulateur de catastrophes nucléaires à une maille de 25 mètres. CCR travaille également avec les équipes scientifiques du BRGM et des centres de recherche de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne ou l'École nationale supérieure de géologie de Nancy.

ANTICIPER LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Une nouvelle version de l'étude du changement climatique est en cours de réalisation avec l'aide de Météo France. Elle consiste à projeter les dommages assurés dans le cadre du régime Cat Nat à l'horizon 2050. Cette version s'appuie sur l'hypo-

thèse d'un réchauffement climatique de 4,5 à 5°C à l'horizon de 2100 qui correspond au scénario RCP 8.5 du GIEC. C'est une approche détaillée qui permet une modélisation fine du territoire français (à une maille de 25 mètres) afin de donner la borne supérieure des dommages potentiels dans l'état des connaissances actuelles. Cet outil sert à vérifier et à tester la résilience du système Cat Nat et ainsi à éclairer les politiques publiques en termes d'indemnisation et de prévention.

Par ailleurs, CCR développe un prototype de modèle sécheresse basé sur les nouvelles techniques de modélisations prédictives dites de « machine learning », grâce à sa base de données constituée depuis de nombreuses années, pour prévoir les dommages liés à la sécheresse et en anticiper le coût.

DISPOSER D'OUTILS D'AIDE À LA DÉCISION

En 2017, CCR a mis en production et utilisé pour ses activités de risk management un nouveau modèle interne d'estimation des catastrophes naturelles. Ce modèle permet de mélanger deux modèles existants (historique et à l'exposition) de façon à obtenir une vision unique et robuste du risque Cat Nat. Il fera l'objet d'une publication scientifique courant 2018 ainsi qu'une présentation aux journées IARD de l'Institut des actuaires.



ANTOINE QUANTIN, Directeur Réassurances et Fonds Publics, dirige une équipe qui a en charge l'ensemble des activités de CCR au service de l'État :

- la réassurance de risques extrêmes, en particulier les catastrophes naturelles, les risques de terrorisme, les risques exceptionnels liés à un transport,
- la gestion de fonds publics, en particulier le Fonds de prévention des risques naturels majeurs et le Fonds national de gestion des risques en agriculture,
- des travaux sur la connaissance des risques.

SE PRÉPARER AUX PROBLÉMATIQUES FUTURES

En partenariat avec ARIA Technologies, CCR développe un simulateur de catastrophes nucléaires. Il s'agit du déploiement d'un modèle de dispersion de particules radioactives suite à un accident nucléaire INES 7, l'un des événements les plus graves selon l'échelle internationale. En effet, la dispersion de particules radioactives se fait en fonction des conditions météo, du type de réacteur et du moment auquel l'accident intervient.

Enfin, CCR a rejoint en 2016 un consortium européen financé par le programme Horizon 2020 de la Commission européenne. Il rassemble 23 partenaires européens (I-Catalist en Espagne, King's College London au Royaume-Uni, GEUS au Danemark, etc.). En France, les participants

sont l'IRSTEA, le BRGM, l'université de Nice et CCR. NAIAD vise à évaluer la valeur économique du milieu naturel au regard de la prévention des risques climatiques et à proposer des solutions basées sur la nature pour améliorer l'adaptation et la prévention des catastrophes naturelles. Au sein du consortium, CCR est notamment responsable de la modélisation des dommages, de l'amélioration des courbes de vulnérabilité, de l'analyse des données « Cat Nat » et de la recherche sur les nouveaux systèmes d'assurance. D'ici la fin de l'année 2018, CCR organisera un workshop européen portant sur la modélisation des dommages dans le secteur de l'assurance.

L'EXPERTISE AU SERVICE DE LA PRÉVENTION

La réassurance des catastrophes naturelles par CCR, clé de voute du régime Cat Nat, présente trois grands avantages. Premièrement, elle permet une résilience et une protection des finances publiques : grâce aux réserves accumulées et gérées de façon avisée par CCR, l'État ne serait aujourd'hui appelé que pour un sinistre coûtant plus de 4,5 milliards d'euros, ce qui survient une fois tous les 40 ans environ. Par exemple, le coût total du cyclone Irma, le plus coûteux depuis la création du régime des catastrophes naturelles, est estimé à 1,97 milliard d'euros.

Deuxièmement, elle organise la solidarité nationale : le régime Cat Nat permet en effet à tous les ménages, les entreprises et les collectivités territoriales de s'assurer contre les risques de catastrophes naturelles pour un prix raisonnable quelle que soit leur exposition à ces risques. Sans une réassurance majoritairement mutualisée, ces personnes seraient dans l'incapacité de se couvrir par le jeu de la sélection et de la tarification différenciée.

Troisièmement, elle participe à la prévention des risques : la place centrale occupée par CCR dans la réassurance des Cat Nat lui a permis de développer une grande expertise en matière d'aléas naturels et une connaissance très fine de la vulnérabilité des territoires. CCR en fait profiter les

assureurs, les collectivités locales et les pouvoirs publics pour les aider à mettre en œuvre des mesures de prévention des risques ou à édifier des ouvrages de protection contre les événements naturels extrêmes. Elle gère en outre le fonds Barnier qui permet de financer ces mesures.

LES ACTIONS DE CCR

Le premier objectif, que CCR s'est assigné, est de maintenir l'équilibre financier du régime d'indemnisation des catastrophes naturelles au bénéfice de la collectivité. Mais c'est en collectant des données assurantielles et en élaborant ses propres outils de modélisation que CCR peut évaluer les conséquences financières des catastrophes naturelles. Ainsi CCR contribue au risk management de l'État en développant son expertise et sa connaissance de l'impact des risques naturels. L'utilisation de ces outils permet de mesurer l'exposition des territoires à des événements possibles. CCR diffuse certains résultats de ses travaux via ses services en ligne sur l'exposition et la sinistralité catastrophes naturelles et contribue à la prévention des risques naturels en participant, via des partenariats, à la valorisation des connaissances existantes et en mettant à la disposition des parties prenantes des indicateurs clés.





20€ par an.
 C'est en moyenne ce qu'un particulier paye pour être assuré contre les catastrophes naturelles.

CCR, ACTEUR DE LA PRÉVENTION DES CATASTROPHES NATURELLES

L'expertise développée par CCR au travers de ses travaux de recherche et développement lui permet de contribuer à la connaissance et à la prévention des catastrophes naturelles en France. Elle aide ainsi l'État à identifier les zones du territoire les plus exposées et à prioriser les mesures de prévention qu'il met en place. Elle participe également activement à l'évaluation préliminaire du risque inondation de la directive européenne Inondation et au suivi de la Stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable (SNTEDD). De plus, au moyen de services disponibles sur son site Internet (Erisk, E-liste et CERES), CCR restitue l'ensemble de ses travaux au grand public, aux collectivités territoriales et aux assureurs afin de contribuer à leur connaissance de ces phénomènes.

38% des risques sont exposés aux inondations par ruissellement

27% des risques sont exposés au risque sismique

17% par le risque de sécheresse

13% sont exposés aux inondations par débordement

1% est exposé aux cyclones (outre-mer)

Quasiment **100%** des communes françaises ont été reconnues Cat Nat au moins une fois

TERRORISME

En 2017, le schéma de protection contre le risque « Terrorisme » a été reconduit pour la période 2018-2021. Un point a été fait sur la couverture de ce type de risques, les protections spécifiques et le rôle que CCR entend jouer dans les partenariats à développer entre les acteurs publics et les acteurs privés.

La France est l'un des pays où la couverture des risques de terrorisme en assurance dommages est la plus large. En vertu de l'article L. 126-2 du Code des assurances, les contrats d'assurance couvrant les dommages d'incendie à des biens situés sur le territoire national ainsi que des dommages aux corps de véhicules terrestres à moteur, doivent obligatoirement garantir les « ... dommages matériels directs causés aux biens assurés par un attentat ou un acte de terrorisme... subis sur le territoire national ». Le champ d'application de la garantie obligatoire s'étend aux actes de terrorisme commis à l'aide de substances nucléaires, bactériologiques, chimiques ou radiologiques (NBCR). Depuis la loi du 23 janvier 2006, la garantie s'étend aux dommages matériels subis sur le territoire national qui pourraient résulter d'un attentat commis au-delà des frontières, comme, une contamination par des substances chimiques.

DES PROTECTIONS SPÉCIFIQUES

Les attentats du 11 septembre 2001 sur les tours du World Trade Center de New York ont conduit la majeure partie des réassureurs à exclure les risques les plus importants de la couverture du terrorisme prévue dans les traités dommages. Cette décision particulièrement grave pour les assureurs français légalement tenus de couvrir l'ensemble des dommages causés par les actes de terrorisme a entraîné l'ouverture de négociations entre assureurs et réassureurs, sous l'égide des pouvoirs publics afin de mettre au point un dispositif permettant d'éviter toute carence de couverture.

Pour les grands risques, ces négociations ont abouti dès 2002, à la création d'un groupement d'intérêt économique, le GAREAT (Gestion de l'assurance et de la réassurance des risques attentats et actes de terrorisme) dont l'objet est de mettre en place un schéma de co-réassurance mutuelle entre ses adhérents bénéficiant d'une couverture illimitée rendue possible par l'intervention de CCR avec la garantie de l'État. Les grands risques sont définis comme ceux dont les capitaux assurés sont égaux ou supérieurs à 20 millions d'euros. GAREAT Grands Risques protège ses adhérents en plaçant sur le marché un programme commun de réassurance en excédent de perte annuelle dont le plafond vient d'être fixé en 2018 à 2 600 millions d'euros.

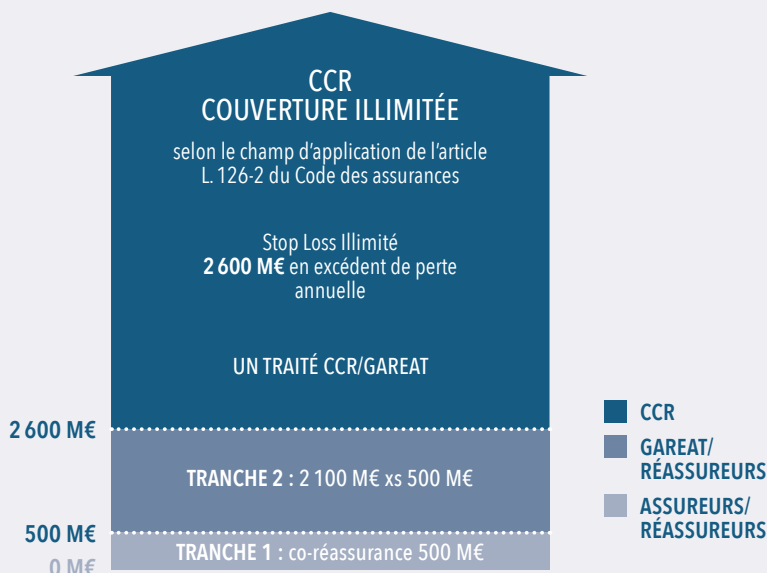
Pour les risques petits ou moyens, définis comme ceux dont les capitaux assurés sont inférieurs à 20 millions d'euros, aucun accord de place n'a été conclu. Mais CCR est habilité par la loi, depuis 2006, à offrir une couverture illimitée bénéficiant de la garantie de l'État à chaque société d'assurance en faisant la demande.

UN PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ NÉCESSAIRE

L'émergence de nouvelles formes de terrorisme et la perspective de nouveaux types de risques, humain et économique, renforcent la nécessité d'impliquer des acteurs publics et des acteurs privés dans les mécanismes d'indemnisation. Ainsi, CCR a présenté le rôle joué par les réassureurs publics dans les partenariats public-privé et la valeur ajoutée qu'ils peuvent apporter en termes de prise en charge et d'évaluation des risques extrêmes non assurables lors de la première réunion de l'International Forum of Terrorism Risk Insurance Pools (IFTRIP), en tant que sponsor de l'événement et membre observateur de l'association.

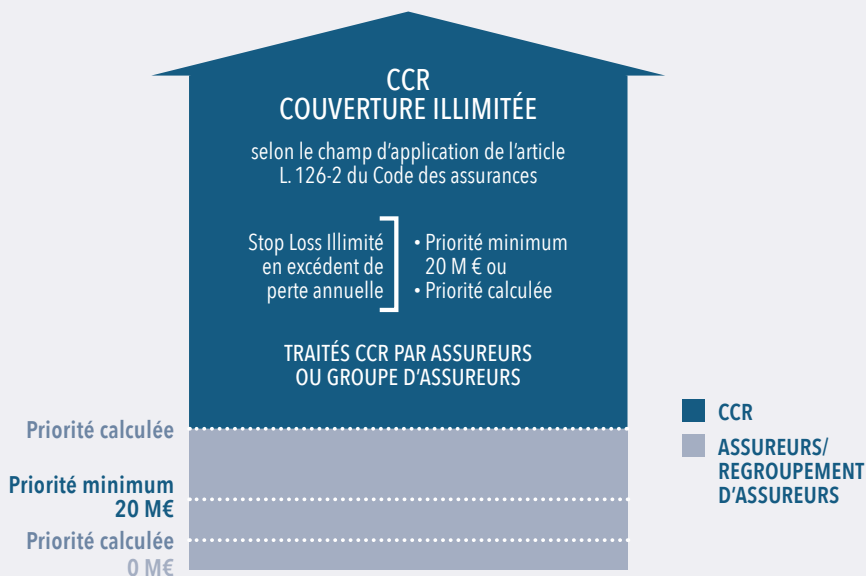
COUVERTURE DES GRANDS RISQUES EN 2018

- Grands risques : valeurs assurées > 20 M€
- Souscription obligatoire pour les membres de la FFA
- Prime forfaitaire (révision annuelle)
- Base : Exercice de survenance 2018
- 2018 : Estimation assiette de primes 210 M€



COUVERTURE DES RISQUES PETITS ET MOYENS EN 2018

- Risques petits et moyens : valeurs assurées ≤ 20 M€
- Taux fixe
- Souscription non obligatoire
- Base : Exercice de survenance 2018



1983

CCR est accrédité pour couvrir le terrorisme avec la garantie de l'État français

1986

Les garanties de dommages résultant d'attentats et d'actes de terrorisme sont devenues obligatoires dans les polices d'assurance dommages

2012

CCR commence à modéliser le terrorisme

2016

CCR enrichit sa base de données de scénarios NBCR (nucléaires - biologiques - chimiques - radiologiques)

GESTION DES FONDS PUBLICS : UNE SOURCE COMPLÉMENTAIRE D'EXPERTISE

CCR est en charge de la gestion comptable et financière de cinq fonds publics pour le compte de l'État.

Fonds national de gestion des risques en agriculture (FNGRA)

Le FNGRA (Fonds national de gestion des risques en agriculture) s'est substitué en 2010 au FNGCA. En 2017 d'importants règlements ont été effectués au titre du FNGRA, dont 245 millions d'euros pour les programmes d'action de prévention des inondations (PAPI) et les Plans Grands Fleuves pour indemniser les dommages causés aux agriculteurs victimes des inondations et des intempéries survenues en mai-juin 2016.

Fonds de compensation des risques de l'assurance de la construction (FCAC)

Le FCAC a poursuivi à hauteur de 9 millions d'euros le financement d'actions de développement et d'essor en faveur de la rénovation et de l'efficacité énergétique, avec un objectif d'efficacité énergétique, autour de trois programmes : programme d'action pour la qualité de la construction et la transition énergétique (PACTE), plan transition numérique dans le bâtiment (PTNB) et plan de recherche et développement visant à lever les freins spécifiques au désamiantage (PRDA).

Fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM)

Le FPRNM, également appelé fonds Barnier, a financé des mesures de prévention des risques naturels à hauteur de 179 millions d'euros dont 92,7 millions d'euros pour les programmes d'action de prévention des inondations (PAPI), 20 millions d'euros pour les

acquisitions amiables de biens exposés à un risque naturel menaçant gravement des vies humaines et 15 millions d'euros pour des études et travaux de mise en conformité des digues domaniales.

Fonds de garantie des risques liés à l'épandage agricole des boues d'épuration urbaines ou industrielles (FGRE)

Ce fonds est destiné à indemniser les exploitants agricoles et les propriétaires des terres agricoles et forestières dans le cas où ces terres deviendraient totalement ou partiellement impropres à la culture suite à l'épandage de boues d'épuration urbaines ou industrielles.

Fonds de garantie des dommages consécutifs à des actes de prévention, de diagnostic ou de soins dispensés par des professionnels de santé (FAPDS)

Ce fonds prend en charge, dans des situations strictement encadrées, tout ou partie des indemnités fixées au titre de la réparation des préjudices subis par les victimes et consécutifs à des actes de prévention, de diagnostic ou de soins engageant la responsabilité civile d'un professionnel de santé exerçant à titre libéral et mentionné à l'article L.1142-1 du Code de la santé publique.





CCR, COMPTES

AU 31 DÉCEMBRE 2017

COMPTE DE RÉSULTAT

En euros	31/12/2017		31/12/2016	
	Opérations brutes	Cessions & rétrocessions	Opérations nettes	Opérations nettes
COMPTE TECHNIQUE NON-VIE				
Primes	892 354 411	89 421 817	802 932 594	857 401 961
Variation des provisions pour primes non acquises	4 462 330	12 100 344	-7 638 014	-26 406 096
Primes acquises	896 816 740	101 522 160	795 294 580	830 995 865
Produit des placements alloués du compte Non Technique	82 811 188		82 811 188	97 682 018
Autres produits techniques	539 665		539 665	0
Prestations et frais payés	-426 160 935	20 465 136	-446 626 071	-534 718 631
Charges des provisions pour sinistres à payer	-1 353 052 577	-33 206 530	-1 319 846 047	-250 341 020
Charges des sinistres	-1 779 213 512	-12 741 394	-1 766 472 118	-785 059 651
Participation aux résultats	-69 718	-65 328	-4 390	61 097
Frais d'acquisition	-30 185 482		-30 185 482	-63 704 572
Frais d'administration	-6 125 495		-6 125 495	-3 433 817
Commissions reçues des réassureurs		-4 732 596	4 732 596	1 624 768
Frais d'acquisition et d'administration	-36 310 978	-4 732 596	-31 578 382	-65 513 621
Autres charges techniques	-8 454 134		-8 454 134	-9 676 111
Variation de la provision pour égalisation	1 101 683 788		1 101 683 788	164 654 564
Résultat technique de la réassurance Non-Vie	257 803 040	83 982 843	173 820 197	233 144 160
COMPTE TECHNIQUE VIE				
Primes	10 663 042	10 663 042	0	0
Revenu des placements	0		0	0
Autres produits des placements	0		0	0
Profits provenant de la réalisation des placements	0		0	0
Produits des placements	0	0	0	0
Autres produits techniques	-29		-29	0
Prestations et frais payés	-5 277 612	-5 265 832	-11 780	0
Charges des provisions pour sinistres à payer	107 792	107 792	0	0
Charges des sinistres	-5 169 820	-5 158 040	-11 780	0
Provisions de réassurance Vie	-3 257 894	-3 257 894	0	0
Charges des provisions Vie et autres provisions techniques	-3 257 894	-3 257 894	0	0
Participation aux résultats	-404 368	-404 368	0	0
Frais d'acquisition	-498 005		-498 005	-55 478
Frais d'administration	-28 296		-28 296	-257
Commissions reçues des réassureurs		-516 978	516 978	55 735
Frais d'acquisition et d'administration	-526 301	-516 978	-9 323	0
Frais internes et externes de gestion des placements et intérêts	0		0	0
Autres charges des placements	0		0	0
Pertes provenant de la réalisation des placements	0		0	0
Charges des placements	0	0	0	0
Autres charges techniques	0		0	0
Résultat technique de la réassurance Vie	1 304 631	1 325 762	-21 131	0

En euros	31/12/2017		31/12/2016	
	Opérations brutes	Cessions & rétrocessions	Opérations nettes	Opérations nettes
COMPTE NON TECHNIQUE				
Résultat technique de la réassurance Non-Vie			173 820 197	233 144 160
Résultat technique de la réassurance Vie			-21 131	0
Revenu des placements			112 993 794	125 287 344
Autres produits des placements			8 972 800	18 929 803
Profits provenant de la réalisation des placements			36 541 870	68 380 387
Produits des placements Non-Vie			158 508 464	212 597 533
Frais internes et externes de gestion des placements et frais financiers			-9 172 899	-15 811 235
Autres charges des placements			-17 638 151	-28 815 177
Pertes provenant de la réalisation des placements			-16 426 777	-29 097 531
Charges des placements Non-Vie			-43 237 828	-73 723 942
Produits des placements transférés au compte technique Non-Vie			-82 811 188	-97 682 018
Autres produits non techniques			121 382	0
Autres charges non techniques			-144 779	0
Produits exceptionnels			1 979 266	2 437 817
Charges exceptionnelles			-166 713	-1 164 094
Résultat exceptionnel			1 812 553	1 273 723
Participation des salariés			-4 105 846	-533 792
Impôt sur les bénéfices			-170 920 502	-149 400 727
Résultat de l'exercice			33 021 323	125 674 937

BILAN ACTIF

En euros	31/12/2017		31/12/2016	
	Montant Brut	Amortissements & Provisions	Montant Net	Montant Net
Actifs incorporels	71 204 284	67 634 513	3 569 771	4 071 579
Terrains et constructions	167 345 766	25 159 389	142 186 377	144 584 707
Placements dans des entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	435 979 229		435 979 229	435 929 229
Autres placements	6 660 381 356	0	6 660 381 356	6 601 873 517
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	7 910 366		7 910 366	390 369
Placements	7 271 616 717	25 159 389	7 246 457 328	7 182 777 822
Provisions pour primes non acquises Non-Vie	633 350		633 350	12 733 694
Provisions pour sinistres à payer Vie	6 381 405		6 381 405	3 231 303
Provisions pour sinistres à payer Non-vie	144 612 372		144 612 372	111 405 843
Autres provisions techniques Vie	8 205 967		8 205 967	6 558 628
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques	159 833 094		159 833 094	133 929 466
Créances nées d'opérations de réassurance	116 431 131	41 983	116 389 148	11 666 861
État, organismes sociaux, collectivités publiques	13 288		13 288	45 579 426
Personnel	54		54	
Débiteurs divers	83 051 857	70 913 392	12 138 466	33 623 003
Créances	199 496 331	70 955 375	128 540 956	90 869 290
Actifs corporels d'exploitation	12 150 304	9 461 136	2 689 168	3 024 335
Comptes courants et caisse	335 817 521		335 817 521	218 144 993
Autres actifs	347 967 824	9 461 136	338 506 688	221 169 328
Intérêts et loyers acquis non échus	42 756 732		42 756 732	52 600 368
Frais d'acquisition reportés Vie et Non-Vie	765 449		765 449	3 555 320
Autres comptes de régularisation	126 260 926		126 260 926	79 273 887
Comptes de régularisation - Actif	169 783 107		169 783 107	135 429 575
Total de l'actif	8 219 901 357	173 210 412	8 046 690 945	7 768 247 060

BILAN PASSIF

En euros	31/12/2017	31/12/2016
	Avant affectation du résultat	Avant affectation du résultat
Capital social	60 000 000	60 000 000
Primes liées au capital social		
Réserves de réévaluation	2 751 419	2 751 419
Autres réserves :		
Réserve spéciale des plus values nettes à long terme		
Réserve de garantie	1 884 031	1 884 031
Réserve spéciale pour risques exceptionnels et nucléaires	237 071 516	232 783 949
Réserve spéciale pour risques de catastrophes naturelles	1 652 513 571	1 549 209 394
Réserve de capitalisation		
Réserve pour risques naturels majeurs		35 502 499
Réserve spéciale pour risques d'attentats	128 267 621	118 935 726
Autres réserves	8 653 796	64 440 445
Réserve spéciale pour certains risques d'assurance crédit	19 962 831	19 940 897
Réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants	54 026	35 513
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	33 021 323	125 674 937
Capitaux propres	2 144 180 132	2 211 158 810
Provisions pour primes non acquises Non-Vie	309 456 654	313 918 984
Provisions de réassurance Vie	11 463 861	6 558 628
Provisions pour sinistres à payer Vie	3 123 510	3 231 303
Provisions pour sinistres à payer Non-Vie	3 431 383 151	2 078 382 808
Provisions pour égalisation	1 930 988 198	3 032 671 987
Provisions techniques brutes	5 686 415 375	5 434 763 709
Provisions (autres que techniques)	22 070 747	24 266 657
Dettes nées d'opérations de réassurance	83 189	603 496
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	1 152 357	990 555
Personnel	6 807 838	2 366 326
État, organismes sociaux et collectivités publiques	36 309 722	3 643 507
Créanciers ou créditeurs divers	92 317 579	17 707 837
Autres dettes	136 670 684	25 311 720
Comptes de régularisation - Passif	57 354 005	72 746 164
Total du passif	8 046 690 945	7 768 247 060



CCR RE, RÉASSUREUR DE MARCHÉ

2017, première année de plein exercice de CCR Re, filiale dédiée à la réassurance de marché s'est achevée sur un bilan très positif. Plus de 90 % des clients assureurs lui ont témoigné leur confiance en renouvelant leurs traités et en lui transférant les engagements passés. 2017 a également été une année de transformation et de réorganisation pour les équipes à la suite de la filialisation. CCR Re offre à ses clients un service de très grande qualité fondé sur les 70 ans d'expérience du Groupe CCR. Elle intervient dans les domaines Vie et Assurances de personnes, Incendie et événements naturels, Automobile, Risques agricoles, Transport, Financier, Engineering et Responsabilité civile. Pour CCR Re, les relations commerciales se conçoivent dans la durée et se fondent sur un partenariat créateur de valeur pour les deux parties.



Incendie
dans le sud de
la Californie,
7 décembre 2017

UN PREMIER EXERCICE COURONNÉ DE SUCCÈS

BERTRAND LABILLOY, Président-Directeur Général

LAURENT MONTADOR, Directeur Général Délégué

Dotée d'une gouvernance et de moyens dédiés, CCR Re a mis en place sa propre politique de souscription, sa propre stratégie d'investissements et sa propre politique de commercialisation. Les clients ont massivement accompagné CCR Re dans sa 1^{re} année d'existence saluant ainsi le projet et la dynamique enclenchée.

Les travaux de filialisation ont été achevés en 2017 avec la séparation des portefeuilles CCR et CCR Re. Une importante réorganisation a été menée avec la fusion des équipes de gestion, une première vague d'arrivée de nouveaux souscripteurs dont l'expérience et la compétence renforcent notre capacité collective, le développement du portefeuille Cat, Spécialités et Vie et d'affaires nouvelles, structurés pour une meilleure gestion des risques pour les entreprises.

2017, UN NOUVEAU DÉPART

En 2017, le chiffre d'affaires de CCR Re s'est élevé à 396 millions d'euros dont 270 millions d'euros en Non-Vie et 126 millions d'euros en Vie et Assurance de personnes. Le dynamisme de la politique de commercialisation s'est traduit par 56 millions d'euros d'affaires nouvelles, notamment en Asie et au Moyen-Orient. Il a permis de compenser en partie certaines résiliations notamment celles liées aux conditions de renouvellement défavorables.

La réassurance mondiale a été touchée en 2017 par les événements majeurs, qui sont les ouragans Harvey, Irma et Maria, les tremblements de terre au Mexique ou encore les incendies aux États-Unis. Ces événements ont eu un impact très limité sur les comptes de CCR Re compte tenu de la politique de souscription suivie : moins de 6 millions d'euros en brut de rétrocession. Par ailleurs, compte tenu de la politique de provisionnement en vigueur depuis de nombreuses années, le choc réglementaire Ogden qu'a connu le marché du Royaume-Uni sur

la compensation des dommages corporels n'a eu qu'un impact limité de 10 millions d'euros sur les comptes de CCR Re.

2018, UN DÉPLOIEMENT AGILE

En 2018, CCR Re poursuit son développement avec une politique de souscription diversifiée et maîtrisée. La stricte politique de souscription a contribué à encore améliorer la qualité intrinsèque du portefeuille et privilégier une croissance organique rentable et diversifiée. La maîtrise de notre appétit au risque a permis à CCR Re de ne pas subir la séquence d'événements majeurs Harvey, Irma et Maria.

La priorité est donnée aux souscriptions basées sur des relations stables et durables, choisies selon une approche personnalisée et technique. La compréhension fine des besoins de nos clients, selon une approche transverse et dans un environnement réglementaire et financier instable, nous permet de nous positionner en interlocuteur et partenaire crédible.

Nous proposons une offre de services renforcée à nos clients clés afin d'augmenter la valeur de notre partenariat. De même nous poursuivons la modernisation engagée des processus de notre infrastructure, afin d'augmenter encore la qualité de nos services, la réactivité et notre compétitivité, en partie grâce à la flexibilité de nos équipes, mais aussi aux nouveautés technologiques les plus modernes et aux apports disruptifs d'outils révisant notre manière de travailler.

CCR Re tient les objectifs définis dans le cadre de son plan stratégique 2017-2020, avec près d'une année d'avance sur ses indicateurs. L'entreprise renforce la qualité de son portefeuille tout en augmentant sa capacité à se développer de manière profitable. Elle conforte ainsi la pérennité des services qu'elle apporte à ses clients.



**«CCR RE SE DONNE LES MOYENS
DE SE DÉPLOYER AVEC AGILITÉ
EN CAS DE RETOURNEMENT DE MARCHÉ
ET DE SAISIR LES BONNES OPPORTUNITÉS
SANS SACRIFIER À SON OBJECTIF
DE RENTABILITÉ ET DE SÉCURITÉ.»**

BERTRAND LABILLOY

**«L'EXPERTISE ET LA
CONNAISSANCE DES MARCHÉS
DE NOS SOUSCRIPTEURS
EXPÉRIMENTÉS NOUS
PERMETTENT DE POURSUIVRE
AVEC SUCCÈS LES OBJECTIFS
DE NOTRE PLAN D'AFFAIRES.»**

LAURENT MONTADOR

UN DÉVELOPPEMENT SOLIDE CENTRÉ SUR LA RELATION CLIENT

Acteur à taille humaine, CCR Re privilégie une relation sur le long terme avec ses partenaires. La sécurité de l'offre globale de réassurance de CCR Re est confortée par la stabilité de sa politique de souscription et de ses équipes.

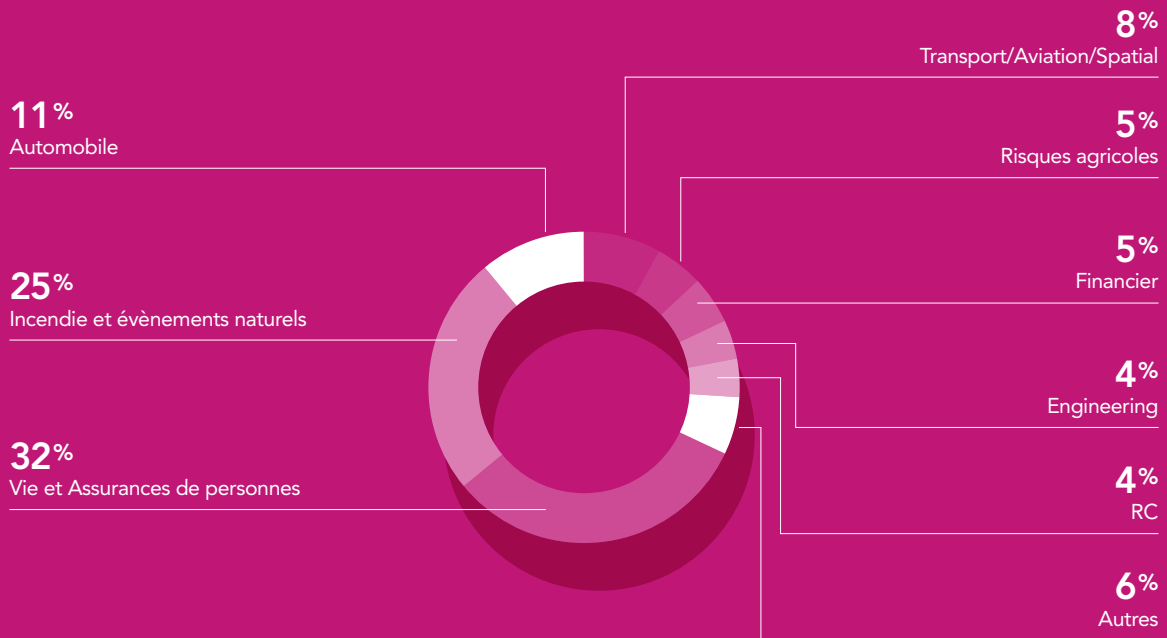
CCR Re couvre une large gamme de risques Vie, Non-Vie et Spécialités, dans 60 pays, ainsi que les risques Cat au niveau mondial.

Dans un marché où les marges des réassureurs sont sous pression, CCR Re a entrepris de modifier graduellement l'équilibre de son portefeuille en augmentant le poids des branches Vie et Spécialités tout en continuant à apporter un soutien aux branches Non-Vie où la rentabilité se redresse. En 2017, les primes émises Vie et Assurances de personnes ont augmenté pour atteindre 126 millions d'euros grâce à une présence commerciale accrue auprès des clients et courtiers ainsi qu'une haute technicité pluridisciplinaire favorisant la compréhension mutuelle.

CCR Re a poursuivi la voie déjà tracée conjuguant équilibre global d'un portefeuille plus diversifié et maîtrise des risques avec ses partenaires. Son développement à l'international est mené de façon pérenne et rentable en s'appuyant sur l'expertise et la connaissance des marchés par une équipe de souscripteurs, d'actuaire, de modélisateurs et de juristes expérimentés.

Pour l'avenir, CCR Re se prépare à relever les nouveaux défis du secteur de la réassurance : la digitalisation, la robotisation des process et des échanges d'informations, la diversité des outils de transfert de risques et de management du capital, les transformations du secteur de l'assurance, avec de nouveaux services et de nouveaux modes de consommation, et bien sûr l'émergence de nouveaux risques, comme le risque cyber.

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES



CCR Re
Chiffres clés 2017 en millions d'euros

396
Primes émises nettes
d'annulation
(brutes de rétrocessions)

273
Charge de sinistres
(bruts de rétrocessions
et hors frais de gestion internes)

6,5%
Marge technique
Vie ajustée

25,5
Résultat avant impôts

2 031
Actifs gérés (réalisation)

384
Capitaux propres

1 726
Provisions techniques
brutes

105%
Ratio combiné
Non-Vie

A
(Perspective stable)
A.M. Best

A-
(Perspective stable)
Standard & Poor's

DES FEMMES ET DES HOMMES AU SERVICE DE LEURS CLIENTS

Souscripteurs, gestionnaires, actuaires, chargés d'études, juristes... les 71 collaborateurs de CCR Re sont, au quotidien, au service de nos clients. Des experts sur lesquels ces derniers peuvent assurément compter.



BO WERKSTROM,
 Directeur de Marché Vie et Assurances de personnes Moyen-Orient et Maghreb

Bo Werkstrom a une longue expérience de la réassurance Vie au Moyen-Orient où il a travaillé plusieurs années, notamment à Dubaï. En rejoignant CCR Re en 2016, il a offert à son portefeuille clients les services d'une entreprise reconnue pour sa très grande expertise, son agilité, sa réactivité. CCR Re a marqué ainsi son engagement à développer l'activité Vie au Moyen-Orient et au Maghreb, régions dans lesquelles l'entreprise opère depuis

« ÊTRE TRÈS PROCHE DE SES CLIENTS, LES ACCOMPAGNER, LES CONSEILLER, CONSTRUIRE AVEC EUX DES RELATIONS DE CONFIANCE DANS LA DURÉE. »

plus de 20 ans en Non-Vie. « Être très proche de ses clients, les accompagner, les conseiller, construire avec eux des relations de confiance dans la durée dans un esprit gagnant-gagnant, je me vois plus comme un consultant. »

CCR Re, en tant qu'entreprise française, est reconnue, au Moyen-Orient et au Maghreb, comme un expert à l'écoute, qui apporte des solutions sur mesure dans une perspective de long terme.



MARIE-CLAUDE POUDEL,
 Directeur Traités France

Depuis 35 ans au sein de CCR, Marie-Claude Poumel a développé des relations de confiance avec ses clients sur le marché français. Elle apporte à CCR Re la mémoire des dossiers, la très bonne connaissance du fonctionnement des clients et une expertise reconnue. « Quand je vais voir mes clients, je dis ce que je peux faire et je fais ce que je dis. Avec mon équipe, nous leur tenons un discours simple et constructif. » Le positionnement multi-branches de CCR Re est un atout. « Le fait de connaître nos clients sur l'ensemble de leurs métiers donne encore plus de pertinence à notre offre. » Chaque année, des visites sinistres sont organisées. Elles per-

« LE FAIT DE CONNAÎTRE NOS CLIENTS SUR L'ENSEMBLE DE LEURS MÉTIERS DONNE ENCORE PLUS DE PERTINENCE À NOTRE OFFRE. »

mettent de renforcer les liens avec les clients et de bien connaître leurs process d'enregistrement des sinistres et de provisionnement. À l'issue de ces visites, un compte-rendu est réalisé dans les 4 à 6 semaines, un service qui est particulièrement apprécié.

« Le client est au centre de nos préoccupations. Il faut le connaître, le comprendre, l'écouter et nous nous devons d'être très réactifs dans nos réponses. » CCR Re se comporte comme un réassureur de confiance et pérenne qui aide ses clients dans leur développement.



VALÉRIE GARCIA FERRARI,
Responsable
du Département Gestion
des Traités Non-Vie

Avec Frédérique Labonne, Valérie Garcia Ferrari anime, au sein de CCR Re, le pôle de gestionnaires qui travaillent sur les données des contrats en Non-Vie, plus particulièrement automobile, incendie et transport. Les gestionnaires font équipe en binôme avec leurs collègues souscripteurs. Leur métier est d'intervenir en amont pour analyser les données techniques. Il s'agit d'établir une première cotation qui sera ensuite validée par le service technique d'actuaire. Au côté des souscripteurs, les gestionnaires

« NOTRE PARTICULARITÉ EST D'ÊTRE RAPIDE EN GARDANT NOTRE TECHNICITÉ. NOTRE EXIGENCE EST DE RESPECTER LES DÉLAIS. »

interviennent dans le suivi administratif du contrat c'est-à-dire à la signature et tout au long de l'année en fonction des sinistres d'une part et des modifications des conditions d'exécution d'autre part. Ce sont aussi les gestionnaires qui préparent les dossiers de visite clients aux souscripteurs. « Notre particularité est d'être rapide en gardant notre technicité. Notre exigence est de respecter les délais que ce soit par rapport aux demandes de services des clients ou au niveau du règlement des sinistres. »



JOHN CONAN,
Directeur de Marché –
Traités Asie et Afrique

« Le trait majeur des équipes de CCR Re est de réagir très rapidement, que ce soit lors de la souscription d'un contrat, de la gestion d'une demande d'acceptation spéciale ou dans la gestion d'un sinistre. Dans ce dernier cas, nous prenons l'engagement d'intervenir en moins de 7 jours. Cette réactivité est possible grâce à notre taille et à la connaissance que nous avons de nos clients. Nos souscripteurs développent des liens uniques et forts avec eux dans la mesure où ils gèrent, dans la durée, l'ensemble de la relation. Sur les marchés émergents, nous permettons à nos clients de bénéficier de produits plus sophistiqués en leur faisant profiter

« NOUS VENONS DE DÉVELOPPER UN PORTEFEUILLE AGRICOLE, EN INDE ET EN CHINE, EN METTANT L'ACCENT SUR LES ASPECTS SOCIÉTAUX. »

de notre expérience acquise sur les marchés matures. Dans la zone Asie-Afrique, nous connaissons des développements importants en Chine, en Inde et en Afrique du Sud notamment dans les domaines de l'engineering, des risques agricoles, en Vie et Assurances de personnes. Nous venons de développer un portefeuille agricole, en Inde et en Chine, en mettant l'accent sur les aspects sociétaux démontrant ainsi que la réassurance n'est pas qu'une couverture financière mais traite aussi des questions sociales comme nourrir des populations. Notre métier est d'apporter de la valeur. »

CCR RE, COMPTES

AU 31 DÉCEMBRE 2017

COMPTE DE RÉSULTAT

En euros	31/12/2017		31/12/2016	
	Opérations brutes	Cessions & rétrocessions	Opérations nettes	Opérations nettes
COMPTE TECHNIQUE NON-VIE				
Primes	269 857 863	16 568 246	253 289 616	305 326 481
Variation des provisions pour primes non acquises	3 425 806	1 328	3 424 478	3 380 822
Primes acquises	273 283 669	16 569 574	256 714 095	308 707 303
Produit des placements alloués du compte Non Technique	28 398 121		28 398 121	24 322 505
Autres produits techniques	2 147 800	-870 625	3 018 425	3 568 862
Prestations et frais payés	-188 696 211	-6 510 690	-182 185 521	-203 423 999
Charges des provisions pour sinistres à payer	-2 298 350	5 608 526	-7 906 876	-28 561 814
Charges des sinistres	-190 994 562	-902 165	-190 092 397	-231 985 813
Participation aux résultats	-1 937 842	-261 078	-1 676 764	-1 826 118
Frais d'acquisition	-68 080 124		-68 080 124	-86 126 366
Frais d'administration	-8 124 135		-8 124 135	-8 918 994
Commissions reçues des réassureurs		-501 150	501 150	15 499
Frais d'acquisition et d'administration	-76 204 259	-501 150	- 75 703 109	-95 029 860
Autres charges techniques	-4 107 687	772 524	- 4 880 210	-3 987 088
Variation de la provision pour égalisation	-5 946 906		- 5 946 906	0
Résultat technique de la réassurance Non-Vie	24 638 336	14 807 080	9 831 255	3 769 791
COMPTE TECHNIQUE VIE				
Primes	118 948 829	4 383 683	114 565 147	114 176 314
Revenu des placements	5 999 836		5 999 836	4 187 789
Autres produits des placements	588 215		588 215	991 487
Profits provenant de la réalisation des placements	7 926 329		7 926 329	2 889 283
Produits des placements	14 514 380	0	14 514 380	8 068 560
Autres produits techniques	616 903	-517	617 420	52
Prestations et frais payés	-20 469 221	-6 176	-20 463 045	-64 826 193
Charges des provisions pour sinistres à payer	4 089 267	-26 963	4 116 230	-6 053 338
Charges des sinistres	-16 379 954	-33 139	-16 346 815	-70 879 530
Provisions de réassurance Vie	-69 143 009		-69 143 009	-8 842 431
Charges des provisions Vie et autres provisions techniques	-69 143 009	0	-69 143 009	-8 842 431
Participation aux résultats	-11 386 919	-108 768	-11 278 151	-7 142 836
Frais d'acquisition	-15 383 436		-15 383 436	-17 548 348
Frais d'administration	-1 887 783		-1 887 783	-1 303 399
Commissions reçues des réassureurs		-71	71	721
Frais d'acquisition et d'administration	-17 271 219	-71	-17 271 148	-18 851 026
Frais internes et externes de gestion des placements et intérêts	-2 744 582		-2 744 582	-993 818
Autres charges des placements	-938 478		-938 478	-842 536
Pertes provenant de la réalisation des placements	-2 960 791		-2 960 791	-1 808 386
Charges des placements	-6 643 852	0	-6 643 852	-3 644 740
Autres charges techniques	-918 640		-918 640	-1 607 594
Produits des placements transférés au Compte Non Technique	-1 678 977		-1 678 977	
Résultat technique de la réassurance Vie	10 657 542	4 241 188	6 416 355	11 276 768

En euros	31/12/2017		31/12/2016	
	Opérations brutes	Cessions & rétrocessions	Opérations nettes	Opérations nettes
COMPTE NON TECHNIQUE				
Résultat technique de la réassurance Non-Vie			9 831 255	3 769 791
Résultat technique de la réassurance Vie			6 416 355	11 276 768
Revenu des placements			27 518 780	29 036 499
Autres produits des placements			2 697 902	6 874 589
Profits provenant de la réalisation des placements			36 354 841	20 033 166
Produits des placements			66 571 543	55 944 254
Produit des placements alloués du Compte Technique Vie			1 678 977	
Frais internes et externes de gestion des placements et frais financiers			-12 588 280	-6 890 744
Autres charges des placements			-4 304 418	-5 841 818
Pertes provenant de la réalisation des placements			-13 579 942	-12 538 645
Charges des placements			-30 472 639	-25 271 207
Produits des placements transférés au compte technique Non-Vie			-28 398 121	-24 322 505
Autres produits non techniques			148 287	0
Autres charges non techniques			-111 098	0
Produits exceptionnels			53 385	3 385
Charges exceptionnelles			-235 506	-66 357
Résultat exceptionnel			-182 121	-62 972
Participation des salariés			0	0
Impôt sur les bénéfices			-8 582 009	-15 319 923
Résultat de l'exercice			16 900 429	6 014 205

BILAN ACTIF

En euros	31/12/2017		31/12/2016	
	Montant Brut	Amortissements & Provisions	Montant Net	Montant Net
Actifs incorporels	89 764	83 366	6 398	6 782
Terrains et constructions	177 988 775	30 257 619	147 731 155	165 476 671
Placements dans des entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	6 200 000		6 200 000	6 200 000
Autres placements	1 425 545 929	23 847	1 425 522 081	1 305 193 543
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	187 734 374		187 734 374	129 087 980
Placements	1 797 469 077	30 281 467	1 767 187 610	1 605 958 194
Provisions pour primes non acquises Non-Vie	166		166	1 552
Provisions pour sinistres à payer Vie	547 051		547 051	520 088
Provisions pour sinistres à payer Non-Vie	9 278 553		9 278 553	15 381 113
Autres provisions techniques Vie				2 141 000
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques	9 825 770		9 825 770	18 043 752
Créances nées d'opérations de réassurance	37 370 282	2 629 176	34 741 106	49 714 557
État, organismes sociaux, collectivités publiques	7 894 551		7 894 551	1 841 086
Personnel				
Débiteurs divers	5 325 066	66 118	5 258 948	2 610 566
Créances	50 589 899	2 695 294	47 894 606	54 166 209
Actifs corporels d'exploitation	498 839	373 380	125 460	184 623
Comptes courants et caisse	176 735 551		176 735 551	316 964 092
Autres actifs	177 234 390	373 380	176 861 010	317 148 715
Intérêts et loyers acquis non échus	3 215 969		3 215 969	3 103 799
Frais d'acquisition reportés Vie et Non-Vie	30 641 302		30 641 302	32 782 054
Autres comptes de régularisation	173 342 617		173 342 617	180 691 624
Comptes de régularisation - Actif	207 199 888		207 199 888	216 577 478
Total de l'actif	2 242 408 789	33 433 506	2 208 975 283	2 211 901 131

BILAN PASSIF

En euros	31/12/2017	31/12/2016
	Avant affectation du résultat	Avant affectation du résultat
Capital social	90 082 100	90 082 100
Primes liées au capital social	270 847 129	270 847 129
Réserves de réévaluation		
Autres réserves	6 014 205	
Résultat de l'exercice	16 900 429	6 014 205
Capitaux propres	383 843 863	366 943 434
Passif subordonné	75 000 000	75 000 000
Provisions pour primes non acquises (Non-Vie)	103 571 625	113 995 749
Provisions de réassurance vie	199 214 008	126 341 413
Provisions pour sinistres à payer (Vie)	126 870 274	135 807 340
Provisions pour sinistres à payer Non-Vie	1 281 396 633	1 318 692 370
Provisions pour égalisation	15 324 797	9 377 892
Provisions techniques brutes	1 726 377 337	1 704 214 763
Provisions (autres que techniques)	6 637 308	8 559 753
Dettes nées d'opérations de réassurance	195 296	1 220 057
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	962 981	927 231
Personnel	1 486 841	494 251
État, organismes sociaux et collectivités publiques	1 204 069	15 535 451
Créanciers ou créditeurs divers	9 322 038	34 153 036
Autres dettes	13 171 224	52 330 027
Comptes de régularisation - Passif	3 945 550	4 853 153
Total du passif	2 208 975 283	2 211 901 131



CCR, UN GROUPE CITOYEN



Groupe responsable et engagé, CCR place les enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux au cœur de ses activités et de ses réflexions. Dans le contexte de transformation continue, le Groupe CCR place l'humain au centre de la politique de l'entreprise. La gestion des ressources humaines se base sur la détection des potentiels, la motivation des collaborateurs et leur évolution au regard des enjeux de l'entreprise. Dans sa politique d'investissement, le groupe intègre progressivement la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. En novembre 2017, le Groupe CCR s'est engagé dans une démarche de mécénat environnemental en soutenant Energy Observer, le premier navire électrique à l'hydrogène et aux énergies renouvelables. Depuis 1996, le groupe est engagé dans une démarche de mécénat humanitaire, apportant chaque année son soutien financier à des organismes et des associations de terrain. À travers ses actions de mécénat culturel, le Groupe CCR travaille également à faciliter l'accès du grand public, de ses collaborateurs et de ses clients au patrimoine culturel.

Ancien bateau de course de légende, Energy Observer a été reconditionné en navire du futur à propulsion électrique fonctionnant grâce à un mix d'énergies renouvelables et un système de production d'hydrogène décarbonée à partir de l'eau de mer.

METTRE EN PLACE LES CONDITIONS FAVORABLES AUX TRANSFORMATIONS

Les ressources humaines ont un rôle majeur dans la conduite des transformations organisationnelles. Favoriser une gestion des collaborateurs basée sur la motivation, l'implication, la formation, la détection des potentiels constitue un réel enjeu.

La Direction des Ressources Humaines du Groupe CCR travaille sur l'évolution des collaborateurs au regard des nouveaux enjeux de l'entreprise. Leur motivation et leur adhésion à la stratégie du Groupe sont la clé de la réussite. Il s'agit de penser et réussir le changement organisationnel et accompagner ses différentes transformations. Cela passe par une bonne connaissance des potentiels et des éléments moteurs sur lesquels le Groupe pourra s'appuyer dans le cadre de la transformation. La politique RH met en place les conditions favorables en créant de nouveaux parcours de formation, en faisant évoluer les référentiels de compétences et en accompagnant les managers.

CONDUIRE LA REVUE DE PERSONNEL

La Direction des Ressources Humaines a mis en place depuis 2 ans une revue de personnel. C'est un moment privilégié de décision collective. Elle permet de travailler à moyen et long terme sur l'évolution des collaborateurs, ainsi que sur les plans d'action matérialisant la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. « C'est un

exercice exigeant, qui conduit à mailler aspirations et compétences des collaborateurs d'une part, et besoins futurs du Groupe CCR d'autre part », précise Marlène Larssonneur, Directrice des Ressources Humaines.

PRÉPARER L'AVENIR

À l'issue de la revue de personnel, des plans de développement individuel sont identifiés selon les besoins. L'objectif : développer les compétences en fonction des enjeux de l'entreprise. « La revue de personnel va nous permettre de valider les demandes ou d'en requalifier certaines en actions de développement, responsabilisant les managers dans l'accompagnement de leurs équipes », souligne Marlène Larssonneur.





271
collaborateurs

32 métiers



Pilotage RH :
Plans de succession
Revue de personnel
Revue salariale
Entretiens annuels
Entretiens professionnels
Entretiens formation
Points carrière
Entretiens « mobilité »
Entretiens RH
à la demande
du collaborateur

PARITÉ HOMMES-FEMMES, UN ENGAGEMENT MAJEUR

Objectif : développer la mixité dans les différents métiers et niveaux de responsabilité dans l'entreprise et ce, dès l'embauche. Initiée depuis 2012, la démarche pour une égalité professionnelle entre les hommes et les femmes est un objectif majeur du Groupe CCR. Un accord entre la Direction et les partenaires sociaux a été signé en 2015 pour trois ans. L'accord convenait de garantir la mixité des métiers, d'assurer l'égalité de la rémunération, de veiller à une répartition équitable des promotions

entre les femmes et les hommes et de favoriser la conciliation entre vie professionnelle et vie privée via la possibilité de temps partiel et d'aménagement du temps de travail. Qu'en est-il aujourd'hui ?
54 % des salariés et 34 % des cadres de direction sont des femmes.
47 % des embauches, 67 % des promotions, et 80 % des mobilités de l'année concernent des femmes. En matière de recrutement, la Direction des Ressources Humaines est attentive à la féminisation des

métiers CCR et veille à respecter l'égalité hommes femmes lors des promotions internes, et garantit la parité des fonctions clés. Une étude a été menée en 2017 sur l'égalité professionnelle. La Direction s'est engagée à porter une attention particulière à l'égalité de traitement salarial entre les hommes et les femmes et à attribuer une enveloppe spécifique durant les trois prochaines négociations annuelles obligatoires.

UNE GESTION DE CONVICTION POUR UNE CROISSANCE VERTE

Attaché à soutenir et à pérenniser des démarches concrètes et utiles à la société civile, le Groupe CCR intègre progressivement la dimension ESG, c'est-à-dire la prise en compte de critères environnementaux, sociaux ou de gouvernance, dans sa politique d'investissement. L'objectif général est de créer de la valeur associée à une maîtrise des risques.

L'appréhension de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance a été mise en œuvre de façon progressive depuis plusieurs années et constitue un sujet de réflexion majeur en matière de recherche de nouveaux placements, de revue des actifs en portefeuille et d'organisation de la démarche d'investissement à venir. Cette intégration de critères ESG est aujourd'hui engagée pour les placements immobiliers et les placements en actions. Elle s'étend peu à peu aux classes d'actifs, et notamment aux obligations.

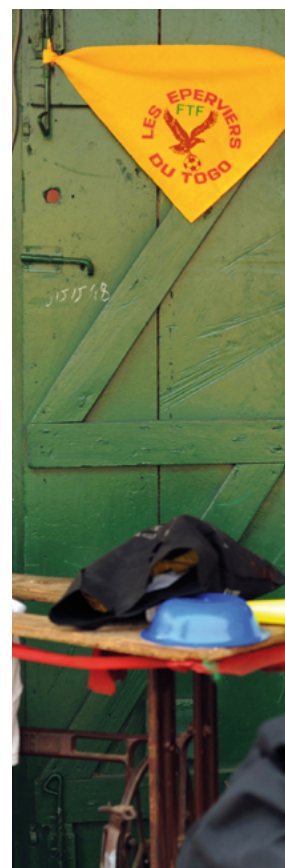
PATRIMOINE IMMOBILIER : VERS LA RECHERCHE DE LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

Le portefeuille immobilier se compose de 24 immeubles d'habitations et de bureaux soit environ 100 000 m² et de participations dans des OPPCI. La certification des immeubles de bureaux lors de travaux de rénovation est privilégiée. CCR est d'ailleurs signataire de la charte pour l'efficacité des bâtiments tertiaires publics et privés lancée par le plan Bâtiments Durables en octobre 2013, témoignant ainsi son engagement dans ce domaine. C'est ainsi que le siège social du Groupe dispose du label Bâtiment Basse Consommation Rénovation. En 2017, le Groupe CCR s'est engagé dans la restructuration d'un immeuble de bureaux de 4 200 m² situé à Paris et certifié BREEAM very good. Des

annexes environnementales ont été intégrées aux baux commerciaux. Ils représentent 50 % des surfaces de bureaux loués. S'agissant des immeubles d'habitation, le Groupe CCR veille à une consommation raisonnée des énergies pour chacun de ses locataires ainsi que pour les espaces communs. Pour tous les travaux réalisés au sein des immeubles, il s'efforce à sélectionner des entreprises aux meilleures pratiques ESG.

Dans le cadre de la diversification de son portefeuille, le Groupe CCR détient de l'immobilier de façon indirecte via des fonds. La sélection des fonds est guidée ainsi par leurs pratiques ESG. L'attention est portée aux actifs présents dans les fonds, ainsi qu'aux politiques sociétales et environnementales des sociétés de gestion. Le souci d'amélioration des performances énergétiques, le bien-être des utilisateurs, la rationalisation technique des locaux et leur labellisation sont au cœur des objectifs poursuivis par plusieurs fonds en portefeuille. L'ensemble de la démarche engagée va se poursuivre afin d'améliorer l'empreinte énergétique du patrimoine.

Ce volontarisme implique aussi de sensibiliser l'ensemble des partenaires du Groupe CCR, avec l'instauration d'un dialogue avec les locataires et les prestataires, afin de structurer les échanges d'information et de mettre en place des actions communes permettant d'améliorer l'efficacité énergétique et la qualité environnementale.





L'eau : la ressource la plus précieuse de la planète

– Investissement dans un fonds Equity « Water » depuis plus de 10 ans.
 – Les principaux thèmes d'investissements sont l'approvisionnement en eau, les services de traitement, la technologie de l'eau et les services environnementaux.

Le choix de la microfinance depuis 2012

– Octrois de prêts à des institutions de microfinance dans les pays émergents.
 – Volonté de soutenir l'émergence de l'esprit entrepreneurial et la création de microentreprises.



ACTIFS ET OBLIGATIONS POUR DÉVELOPPER UNE CROISSANCE VERTE

Les sociétés de gestion choisies par le Groupe CCR sont très majoritairement signataires des principes de l'investissement responsable des Nations unies.

> 94 % des encours en gestion déléguée sont confiés à des sociétés signataires.

> 33 sociétés sur les 40 sociétés gérant des fonds sont signataires : elles gèrent les encours les plus importants au sein de l'ensemble des partenaires en gestion d'actifs.

Les fonds d'actions mettant en œuvre une véritable politique ESG représentent environ 40 % des encours détenus en actions.

L'investissement en green bonds représente 128 millions d'euros sur 15 émissions. Les obligations financent majoritairement des projets se situant dans le domaine des énergies renouvelables.

Quelques projets relèvent de la gestion durable de l'eau, du traitement des déchets ou plus largement de problématiques ESG. Le Groupe CCR investit dans les Cat Bonds depuis 2000.

L'implication du Groupe CCR dans le domaine des « Green Bonds » et des « Social Bonds » sera poursuivie dans les prochaines années. L'évolution des principes encadrant le fonctionnement de ces instruments sera prise en compte dans la méthodologie d'investissement, afin de privilégier les émissions finançant des projets d'investissement pertinents, clairement identifiables et pour lesquels une information suffisamment riche est fournie en toute transparence.

« LE DÉVELOPPEMENT D'INDICATEURS QUANTITATIFS ET D'ANALYSES QUALITATIVES RESTE UN AXE MAJEUR.

C'est en effet le seul moyen de porter à terme une appréciation objective sur les actions menées. À ce titre, la mise en œuvre opérationnelle d'outils plus performants en matière d'évaluation de l'exposition des portefeuilles d'actifs aux enjeux du changement climatique fait d'ores et déjà l'objet d'une réflexion active. »

LE MÉCÉNAT ENVIRONNEMENTAL

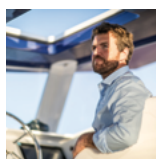
« **Puiser notre énergie dans la nature, sans l’abîmer, et sans la gaspiller, telle est notre vision du futur, et telle est la vision que nous voulons partager à travers le monde.** »

Le Groupe CCR soutient ce défi à la fois humain et technologique, que l’équipe d’Energy Observer s’est lancé, avec la réalisation d’un tour du monde à bord du premier bateau autonome en énergie et sans émission de gaz à effet de serre ni particules fines, propulsé à l’hydrogène et aux énergies renouvelables, grâce à la mixité énergétique. Les équipes CCR et CCR Re suivent ce tour du monde et sensibilisent leurs clients et leurs partenaires dans cette initiative pour lutter contre le changement climatique.



« **Toute l’équipe est fière d’embarquer le Groupe CCR dans notre Odyssee pour le futur.** Premier mécène officiel d’Energy Observer, CCR va nous aider à développer nos messages à destination du grand public, que nous accueillons en nombre sur notre village itinérant ; déjà plus de 100 000 personnes sur le Tour de France ! Les spécialités de CCR, la réassurance et l’analyse des risques de catastrophes naturelles, nous éclairent sur les enjeux réels de la transition écologique. Les outils de calcul de CCR illustrent la haute

technicité développée pour comprendre et aider à mieux respecter notre environnement. Ce mécénat est donc d’une grande cohérence avec nos missions. »



VICTORIEN ERUSSARD,
Fondateur et Capitaine d’Energy Observer





« Nous sommes très heureux de soutenir l'Odyssée d'Energy Observer. Le changement climatique appelle à l'invention et à la diffusion de solutions concrètes pour en limiter l'ampleur. De ce point de vue, l'aventure lancée par Victorien Erussard et Jérôme Delafosse est exemplaire et met en exergue le savoir-faire collectif français en la matière. »



PIERRE BLAYAU,
Président de CCR



LE MÉCÉNAT CULTUREL ET SOCIAL

Le Groupe CCR s'est engagé dans une démarche de mécénat humanitaire apportant chaque année son soutien financier à des associations et depuis 2016 dans le mécénat culturel.

MUSÉE DU QUAI BRANLY

Après les musées d'Orsay et de l'Orangerie en 2016, CCR a conclu en 2017 une convention de mécénat avec le musée du Quai Branly Jacques Chirac pour l'exposition « Picasso Primitif ».

RÊVES DE GOSSE

propose des baptêmes de l'air à des enfants, favorisant ainsi l'acceptation de la différence entre des enfants « extraordinaires » (malades ou handicapés) et des enfants « ordinaires ».

POINT VERT

propose des vacances, des courts séjours et de l'accueil pour personnes en situation de handicap.

ASSOCIATION SAINT-LOUIS DU SÉNÉGAL

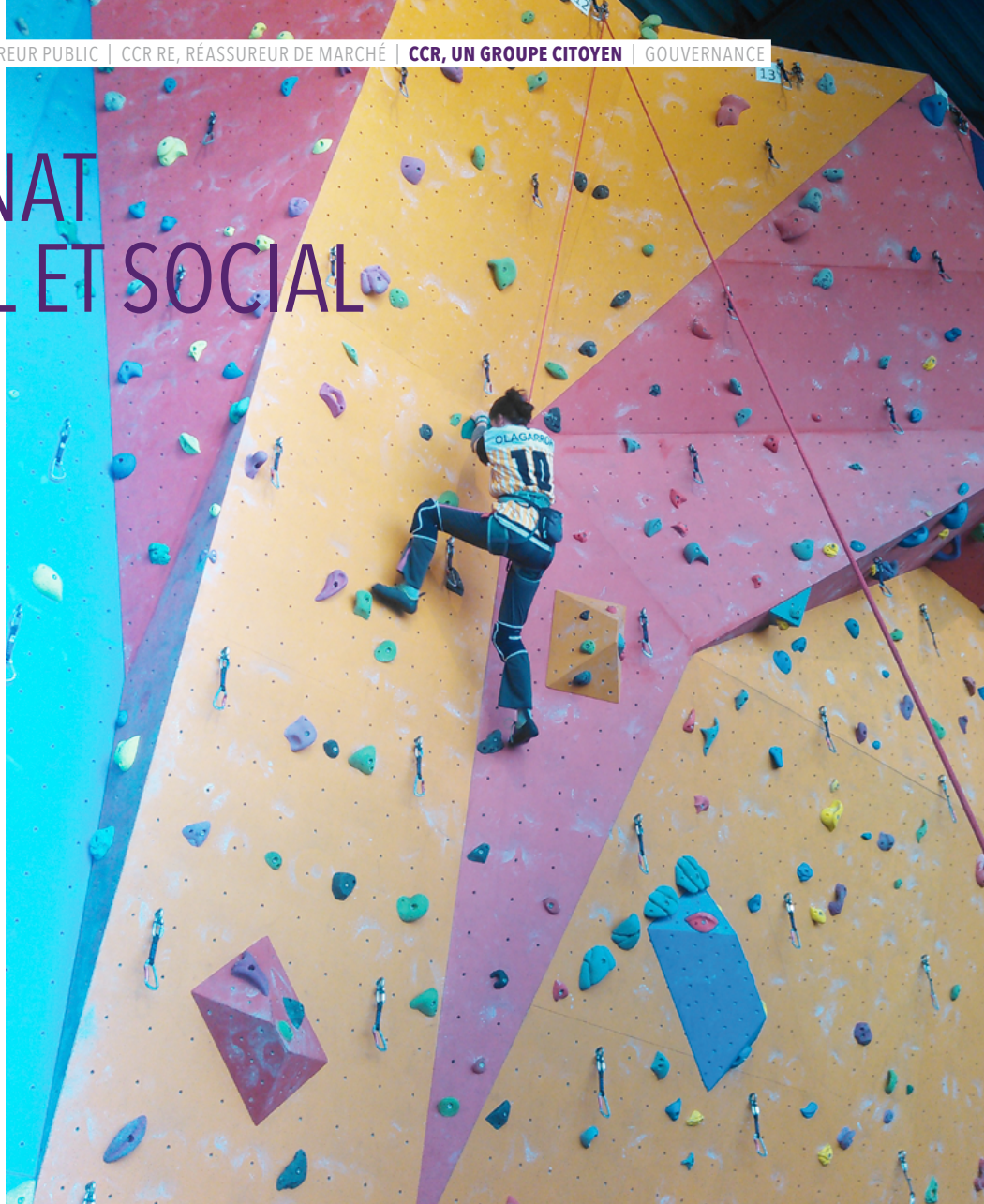
collecte des médicaments et du petit matériel médical pour l'hôpital de Saint-Louis du Sénégal et développe un dispensaire de brousse avec une maternité.

CULTURE DU CŒUR CHAMPAGNE-ARDENNE

lutte contre les exclusions et agit en faveur de l'insertion sociale des personnes en situation de précarité sociale et économique en facilitant leur accès à la culture, au sport et aux loisirs.

LES ENFANTS D'ABORD

forme une équipe du service gynécologie de l'hôpital Saint-Paul à Addis-Abeba en Éthiopie, un projet international tourné vers la mère et l'enfant.



OLAGARROA

développe des activités collectives (activités physiques, culturelles et sportives) de jeunes en situation de handicap pour de plus larges perspectives d'intégration sociale.

NEGAR

œuvre en faveur de la reconnaissance des droits des femmes afghanes, et soutient principalement l'éducation des jeunes filles dans le nord du pays.



FORM'ACCUEIL favorise l'intégration de travailleurs immigrés en proposant des cours d'alphabétisation et de français et en organisant des sorties leur donnant accès à notre culture.



PROCLADE travaille pour la justice, la paix, la réduction de la pauvreté et le bien-être des personnes qui habitent les zones les plus démunies de la planète.



AHVEC (association Axe Humanitaire des Volontés Européennes et Camerounaises) crée un centre d'accueil et de formation pour des enfants abandonnés au nord-ouest du Cameroun, à Baleveng.



GOUVERNANCE

Depuis 2017, la mise en place d'une gouvernance différenciée permet de conduire des stratégies distinctes pour chacune des activités réassurance publique et réassurance de marché. Le choix des administrateurs correspond à une volonté de contribuer à la création de valeur durable pour les entreprises du Groupe.



CCR, CONSEIL D'ADMINISTRATION



1



2



3



4



5



6



7



8



9



10



11



12



13



14



15

PIERRE BLAYAU (1)
DAMIEN ANDRIES (2)
SYLVIE CHANH (3)
LIONEL CORRE (4)
 DEPUIS LE 27/12/2017
FRANÇOIS DESMADRYL (5)
PATRICE FORGET (6)
GÉRARD LANCNER (7)

PAULINE LECLERC-GLORIEUX (8)
SYLVIE LEGENDRE (9)
PATRICK LUCAS (10)
DELPHINE MAISONNEUVE (11)
ANTOINE MANTEL (12)
DAVID MONCOULON (13)
DIDIER SUARD (14)
LAURE TOURJANSKY (15)
 DEPUIS LE 25/04/2017

CCR RE, CONSEIL D'ADMINISTRATION



1



2



3



4



5



6

BERTRAND LABILLOY (1)

PIERRE BLAYAU (2)

PATRICK CERCEAU (3)

CHARLES LEVI (4)

ANTOINE MANTEL (5)

JOHN CONAN (6)

CCR, COMITÉ EXÉCUTIF



1



2



3



4



5



6



7



8



9



10



11



12



13

BERTRAND LABILLOY (1)
DIRECTEUR GÉNÉRAL

LAURENT MONTADOR (2)
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

HERVÉ BARROIS (3)
DIRECTEUR JURIDIQUE
ET SECRÉTAIRE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

ANTOINE QUANTIN (4)
DIRECTEUR DES RÉASSURANCES
ET DES FONDS PUBLICS

CHRISTELLE BUSQUE (5)
DIRECTRICE FINANCIÈRE

XAVIER CHANET (6)
DIRECTEUR DES SYSTÈMES
D'INFORMATION

MARLÈNE LARSONNEUR (7)
DIRECTRICE DES RESSOURCES
HUMAINES

PIERRE COUMES (8)
DIRECTEUR DES
INVESTISSEMENTS FINANCIERS

PATRICK DELALLEAU (9)
DIRECTEUR SOUSCRIPTION GLOBAL

JÉRÔME ISENBART (10)
DIRECTEUR DES RISQUES

HERVÉ NESSI (11)
DIRECTEUR SOUSCRIPTION MARCHÉS

KARINE ROBIDOU (12)
RESPONSABLE DE L'IMMOBILIER

ISABELLE DELVAL (13)
RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION
SECRÉTAIRE DU COMEX



Plus d'informations sur www.ccr.fr



@CCR_Reassurance



CCR-Caisse Centrale
de Réassurance



CCR Reassurance



CCR Reassurance

Suivez-nous sur **les réseaux sociaux**

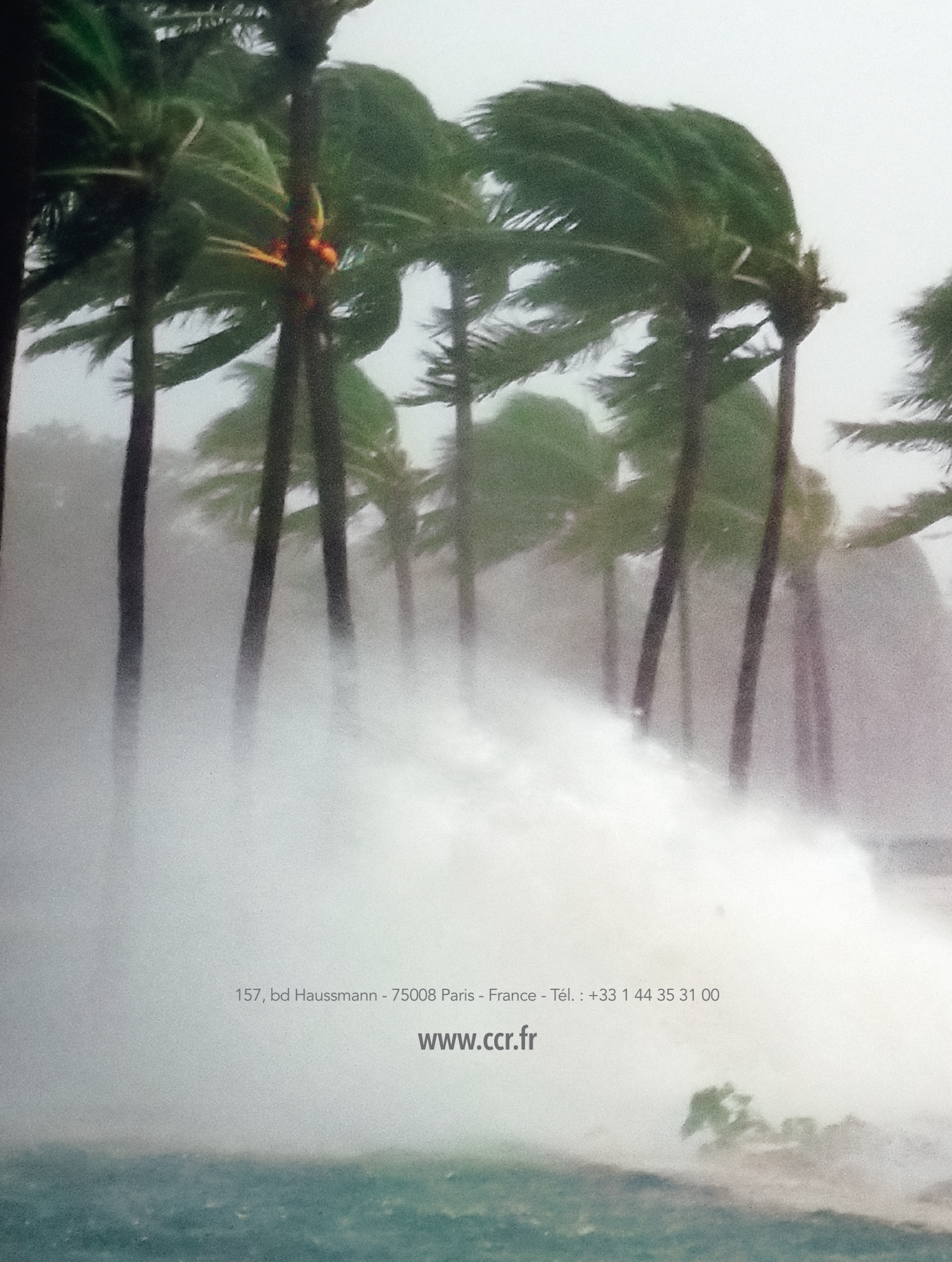


Rapport d'activité édité par CCR - Avril 2018

Crédits photos : AFP/Daniel Hayduk, Alain Jocard, Anne-Christine Poujoulat, Helene Valenzuela - Arnaud Caillou - Freepik.com - Gallo Images/David Malan - Getty Images/Barcroft Media, Warren Faidley (collection Corbis), Tim Graham, David McNew - iStock by Getty Images/Bermau, Borchee, Ponsulak - Météo et Climat/F.Guerdjou - Phanie/Burger - photothèque CCR - Photothèque Energy Observer.

Conception et réalisation : story-building.fr

Ce rapport d'activité a été imprimé en France par un imprimeur certifié PEFC et FSC, détenteur du label Imprim'Vert et signataire de la Charte de la Diversité.



157, bd Haussmann - 75008 Paris - France - Tél. : +33 1 44 35 31 00

www.ccr.fr